



## Augmentation charges locatives

-----  
Par Pierrick M

Bonsoir,

Nous sommes locataires d un local avec un bail professionnel.

Notre propriétaire augmente nos charges d une somme conséquente (100e) après un ravalement de facade de l immeuble dans lequel nous sommes.

En a t-il le droit? Pour information il ne nous a pas informé par courrier de ces travaux et ne nous a fourni aucune facture ou devis.

Merci infiniment